

COLLÈGE NE LES LAISSONS PAS FAIRE

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Profitant d'un contexte géopolitique guerrier avec la multiplication de conflits impérialistes, le gouvernement a imposé un budget qui sacrifie les Services publics et tourne le dos à la justice sociale et fiscale. Pour la première fois, le budget de la Défense dépasse celui de l'Éducation nationale : tout un symbole.

Dans nos collèges publics, déjà fragilisés, les conséquences sur nos conditions de travail vont être importantes. Ne laissons pas faire !



MANQUE DE MOYENS : STOPPONS L'HÉMORRAGIE !

Le ministère utilise comme prétexte la baisse démographique pour réduire encore les moyens dans les collèges. Il passe ainsi à côté d'une **occasion unique d'enfin réduire le nombre d'élèves par classe**, levier le plus puissant pour prendre en charge les difficultés scolaires, amortir les inégalités sociales et améliorer les conditions d'études et de travail. Peu lui importe que le collège soit le parent pauvre du 2nd degré en termes de moyens ; il profite de l'heureuse fin des groupes de niveaux pour raboter encore les DHG. **Les suppressions de postes sont massives et touchent tous les secteurs** : enseignement bien sûr mais aussi vie scolaire alors que notre jeunesse va mal, personnels administratifs... Une énième saignée



qui dégradera davantage la politique de remplacement des personnels déjà sinistrée. Cependant, la gestion de la pénurie, induite par cette politique délétère renforçant les inégalités territoriales, ne touche pas tout le monde. Épargné une fois de plus, le privé prospère : environ un-e collégien-ne sur cinq y est scolarisé-e et dans certaines académies la barre des 50% s'approche dangereusement. Avant une nécessaire nationalisation, il est urgent de stopper cette logique qui alimente la concurrence déloyale du privé, qui choisit ses élèves et favorise l'entre-soi en s'exonérant d'une quelconque mixité.

BÂTI SCOLAIRE : UNE URGENCE POUR LES COLLÈGES



La campagne AES-FSU-CGT Éduc'action-Solidaires a remporté un franc succès et a montré que **dans de nombreux collèges, les conditions d'accueil et de travail se dégradent**. Bâtiments vétustes, salles mal isolées, chauffage défaillant ou installations dangereuses : le **bâti scolaire est trop souvent laissé à l'abandon**, l'investissement des collectivités est insuffisant.

Face aux problématiques thermiques notamment, les travaux sont encore trop peu engagés ce qui génère des problématiques importantes dans les périodes de grandes chaleurs. Le manque de matériel aggrave encore la situation : ordinateurs en panne ou en nombre insuffisant, chaises cassées, équipements scientifiques incomplets. Il n'est pas rare

que des personnels bricolent des solutions ou utilisent leurs propres deniers pour assurer les cours.

Les **questions d'hygiène et de sécurité sont également préoccupantes** : sanitaires dégradés ou sans savon, poubelles non vidées régulièrement, manque d'agent-es pour le nettoyage. Dans certains cas, des alarmes incendie défaillantes ou des issues de secours mal signalées exposent élèves et personnels à des risques réels.

Face à cela, la CGT Éduc'action revendique un plan d'urgence pour la rénovation des établissements, des moyens renforcés pour les collectivités, le renouvellement du matériel, ainsi que le recrutement de personnels techniques en nombre suffisant. Elle exige aussi des conditions d'hygiène et de sécurité conformes aux normes. Investir dans le bâti scolaire, c'est garantir des conditions dignes d'apprentissage et de travail.



INCLUSION ? DÉSILLUSION !

Entre l'espoir suscité par la loi pour l'égalité des chances des personnes en situation de handicap de 2005 et l'état actuel de l'école inclusive, il existe un immense écart, source de malaise.

Plutôt que d'accompagner comme il se doit les élèves, avec une politique en lien avec la réalité du

terrain, l'institution ne donne pas les moyens nécessaires, les mutualise voire en supprime. **L'instauration des PAS vise clairement à limiter les recours à la MDPH et donc les notifications prises en charge. Cela a pour conséquence des suppressions d'AESH et licenciements d'AESH, mais aussi la fin de la politique de compensation.**

L'augmentation des demandes d'aménagements montre les

limites du système. Avec un nombre de médecins scolaires constant et insuffisant, il ne peut y avoir qu'une réponse déséquilibrée, expliquant certainement la gestion chaotique du début d'année de mise en place de nouveaux PAP.

L'inclusion actuelle repose sur l'unique bonne volonté des accompagnant·es, des équipes pédagogiques et des familles. Malgré cet engagement et le soutien des équipes à l'inclusion, la réussite n'est toujours pas au rendez-vous.

Aujourd'hui, seulement 50% des élèves accompagné·es reçoivent la totalité de leurs heures notifiées. Le ministère est incapable de suivre dans sa politique de recrutement des AESH, métier précaire et non attractif. Au final, les élèves notifié·es sont insuffisamment accompagné·es, les parents inquiets et les personnels désemparés.



ENSEMBLE, EXIGEONS :

- ✓ de vrais moyens pour l'inclusion
- ✓ un statut pour les AESH
- ✓ une diminution du nombre d'élèves par classe
- ✓ l'application stricte des notifications MDPH



SANTÉ AU TRAVAIL

Elle se dégrade inlassablement depuis des années, touche à la fois la santé physique, psychique et sociale des agent·es. Troubles musculosquelettiques, atteintes à la voix, exposition au bruit, fatigue chronique, mais aussi perte de sens, manque de reconnaissance et épuisement professionnel se multiplient. Les personnels sont en permanence confrontés à des injonctions contradictoires, à une intensification du travail et à une pression hiérarchique accrue, qui génèrent des risques psychosociaux importants. Pourtant, le cadre légal existe et l'employeur a l'obligation de protéger la santé des agent·es et de prévenir les risques professionnels. Des outils sont à disposition : Document Unique d'Évaluation des Risques (DUERP), Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST), droit d'alerte ou de retrait, instances spécialisées. Mais ces dispositifs sont trop souvent ignorés, sous-utilisés ou vidés de leur sens. **L'absence de véritable politique de prévention et le recul des instances comme les CHSCT aggravent encore la situation.**

Face à cette réalité, la CGT Éduc'action appelle à transformer la souffrance individuelle en action collective. **La santé au travail doit devenir une priorité réelle, construite avec les personnels et appuyée sur des moyens concrets. Parce que notre santé n'est pas négociable, organisons-nous pour la défendre collectivement !**



REFUSONS L'AUSTÉRITÉ ET EXIGEONS DES MOYENS POUR L'ÉDUCATION

REJOIGNONS LES GRÈVES DÉCIDÉES LOCALEMENT,

MOBILISONS-NOUS LA SEMAINE DU 30 MARS ET DISCUTONS DES SUITES...

SOYONS MASSIVEMENT EN GRÈVE LE 31 MARS

CGT Éduc'action

263 RUE DE PARIS, 93100 MONTREUIL

www.cgteduc.fr

0155827655 unsen@cgteduc.fr



@CGTEducationofficiel



@cgteducacion



@cgt_education